

# Changements climatiques, éducation et formation des populations : **place à l'école !**

Photo : www.climat.be



**D'**APRÈS les échos – il est vrai encore partiels – que j'ai pu recevoir du sommet de Johannesburg, il semble qu'une fois encore les gouvernements, experts, lobbys, ONGs, associations et autres participants aient ignoré largement l'école.

Or, l'émergence d'une conscience citoyenne ouverte aux dimensions du monde et des générations futures, capable de penser le global et d'appréhender le complexe ne se fera pas sans l'éducation et la formation des peuples, ici et partout, mais d'abord ici, au cœur des peuples pillards des ressources.

Est-ce que les systèmes éducatifs coûtent décidément trop cher aux yeux des gouvernements de tous bords et tous horizons ?

Serait-ce la conviction que les défis du Développement Durable et, par exemple, des changements climatiques ne peuvent être rencontrés, solutionnés que par des hordes d'experts, de scientifiques et quelques entreprises transnationales superpuissantes et « superperformantes » ?

Où alors croit-on toujours aux campagnes, logos, folders, spots, agences de communication – capturant d'énormes moyens budgétaires – comme seuls moyens de sensibilisation des masses ?

À mon sens, seul un travail de fond qui prend chaque femme et chaque homme, chaque fille et chaque garçon au sérieux, qui prend le temps de leur donner les outils d'appréhension et de compréhension du monde en vue de les rendre actrices et acteurs, individuellement et collectivement, peut espérer faire faire à l'humanité les conversions nécessaires.

Le Développement Durable se construira dans les écoles du sud et du nord, de l'est et de l'ouest, ou il ne se fera pas.

Photo : APERE



Photo : APERE



Photo : Greenpeace



**Jean-Michel LEX**  
*enseignant et coordinateur environnement  
membre du Réseau IDée*

Une « Proposition d'introduction d'un programme visant la maîtrise des consommations d'énergie dans l'enseignement professionnel et technique » qui s'inscrirait dans le cadre de la Mise en œuvre de l'article 6 de la Convention – Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (UNFCCC) est disponible auprès de l'Institut Robert Schuman (087 59 12 70) ou du Réseau IDée (02 286 95 70).